

Soirée Champlain 2010

Le 5 à 7 annuel de la géomatique

OFFRE DE VISIBILITÉ AUX PARTENAIRES



**11 février 2010
Palais Montcalm, Québec**

L'Association canadienne des sciences géomatiques

L'Association canadienne des sciences géomatiques (ACSG) est la doyenne des associations dans le domaine de la géomatique au Canada. Fondée en 1882, elle a célébré en 2007 son 125^e anniversaire. L'ACSG est une association sans but lucratif qui a pour mission la promotion et le développement de la géomatique au Canada. C'est aujourd'hui le plus grand réseau de contacts et de connaissances en géomatique au pays.

L'ACSG compte plusieurs sections dont deux au Québec: la Section Champlain et la Section de Montréal.

La Section de Montréal est bien connue puisqu'elle organise depuis de nombreuses années la série de colloques Géomatique. Ces événements bisannuels sont devenus des incontournables pour tous les professionnels de la géomatique québécoise.

Pour sa part, la Section Champlain (www.acsg-champlain.ca) a organisé de 2004 à 2006 un cocktail automnal très couru, la Rencontre au sommet, ainsi que des sessions de formation dans le domaine de la géomatique. Elle a également initié et co-organisé le GéoCongrès Québec 2007, un événement unique qui a rassemblé à Québec en octobre 2007, plus de 1 200 participants provenant de 40 pays. Cet événement est devenu le plus grand congrès de l'histoire dans le domaine de l'arpentage et de la géomatique au Québec. En 2008 et 2009, la section Champlain a participé à des activités de promotion de la géomatique auprès des jeunes, a reconduit son cocktail automnal désormais intitulé « La soirée Champlain », et maintient en ligne un géorépertoire des intervenants en géomatique au Québec

La Section Champlain est administrée par un Bureau de direction composé des personnes suivantes :

- Annick Jaton, présidente, Faculté de foresterie et de géomatique, Université Laval;
- Christian Lord, vice-président, Direction de l'enregistrement cadastral - ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF);
- Julie Bouchard, secrétaire-trésorière, Parcs Canada;
- Marie-Renée Chauveau-Lavoie, MRNF;
- Steeve Guillemette, Groupe Trifide;
- Daniel Roberge, Bureau de l'arpenteur général du Québec, MRNF;
- Pierre Tessier, administrateur, Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec;
- Vincent Thomas, représentant étudiant, Université Laval.

Description de l'événement

La Section Champlain de l'Association canadienne des sciences géomatiques (ACSG) organise à nouveau cette année « **La Soirée Champlain : la 5^e édition du 5 à 7 annuel de la géomatique!** », qui aura lieu :

Judi 11 février 2010 à compter de 17h00
au Palais Montcalm de Québec
(995, Place D'Youville)

Ce 5 à 7 est une occasion exceptionnelle de rencontres pour les personnes passionnées et influentes du monde des sciences géomatiques au Québec, provenant autant de l'entreprise privée, du secteur public que du milieu académique. L'activité s'adresse autant aux membres de l'ACSG qu'aux non-membres.

Pour l'édition 2010, la Section Champlain s'associe à une tradition hivernale bien québécoise, le Carnaval de Québec. Les participants pourront donc vivre au rythme du Carnaval le 11 février lors de la Soirée Champlain. Du Palais Montcalm, tous auront vue sur Place D'Youville et seront au coeur des festivités. Ils pourront même patiner avec Bonhomme Carnaval à la patinoire de Place D'Youville à partir de 19h. Soyez de la fête!



La Section Champlain fera à nouveau place à la relève cette année. Les étudiants de l'Université Laval seront présents pour échanger sur leurs projets, leurs réalisations et leur vision de l'avenir de la géomatique. Certains finissants seront même mis aux enchères. Vous manquez de relève? Quelle belle occasion de rencontrer vos futurs employés!

Offre de partenariat

La Section Champlain de l'ACSG vous offre de devenir partenaire de l'événement de l'automne en géomatique à Québec. Ainsi, trois types de partenariats sont possibles :

Partenariat Champlain Or	750 \$
Partenariat Champlain Argent	500 \$
Partenariat Champlain Bronze	250 \$

Il est important de noter que les niveaux de partenariat ci-dessus énumérés n'ont aucun lien avec les différents niveaux de membre de soutien offerts par l'ACSG au plan national. De plus, l'ACSG s'engage à présenter d'abord ses offres de visibilité (Champlain Or et Champlain Argent) aux partenaires des années antérieures. Les partenaires auront alors un délai maximal pour confirmer leur partenariat, lequel délai sera fixé par la section Champlain de l'ACSG. Dans le cas d'un refus par un partenaire, l'offre de visibilité sera alors transmise à l'ensemble de l'industrie. À partir de la diffusion officielle de l'offre de visibilité, la priorité est donnée aux premiers arrivés en ce qui concerne les partenariats Champlain Or et Argent.



Partenariat Champlain Or (maximum de trois partenaires)

750 \$

- Logo de votre organisation :
 - sur les documents de promotion;
 - sur le site Web de la Section Champlain avec lien vers votre site Internet pendant 12 mois;
 - projection lors de l'évènement au cours de laquelle une diapositive complète sera dédiée à la diffusion de votre logo.
- Mention du nom de votre organisation lors de l'évènement;
- Présentation par un représentant de votre organisation d'un prix de présence lors de l'évènement;
- Possibilité de remettre aux participants un article promotionnel de votre organisation (à vos frais);
- Six coupons donnant droit à autant de consommations.



Partenariat Champlain Argent (maximum de cinq partenaires)

500 \$

- Logo de votre organisation :
 - sur les documents de promotion;
 - sur le site Web de la Section Champlain avec lien vers votre site Internet pendant 6 mois;
 - projection lors de l'évènement au cours de laquelle la moitié (1/2) d'une diapositive sera dédiée à la diffusion de votre logo;
- Mention du nom de votre organisation lors de l'évènement;
- Quatre coupons donnant droit à autant de consommations.



Partenariat Champlain Bronze (nombre illimité de partenaires)

250 \$

- Logo de votre organisation :
 - sur les documents de promotion;
 - sur le site Web de la Section Champlain avec lien vers votre site Internet pendant 2 mois;
 - projection lors de l'évènement au cours de laquelle le quart (1/4) d'une diapositive sera dédiée à la diffusion de votre logo;
- Mention du nom de votre organisation lors de l'évènement.
- Un coupon donnant droit à une consommation.

Si vous désirez profiter de l'ensemble de la visibilité offerte sur les documents de promotion, vous devez faire parvenir votre logo **au moins trois (3) semaines** avant la tenue de l'évènement. Chaque partenaire doit transmettre une version numérique de son logo en format « .gif » ou « .jpg » à une résolution pouvant varier de 150 DPI à 300 DPI. **Aucun logo ne sera diffusé avant la réception du paiement total.** Seule la réception de votre paiement confirme votre partenariat.

Obligations du partenaire

Engagements :

Le partenaire s'engage envers la Section Champlain à :

- acquitter le montant prévu;
- fournir le matériel de promotion requis (logo) dans les délais convenus;
- participer selon ses disponibilités à l'évènement.

Modalités de versement :

Le montant de la commandite sera versé en un seul paiement dès l'acceptation. Le chèque doit être libellé à l'ordre de « ACSG – Section Champlain » et posté à l'adresse suivante :

ACSG - Section Champlain
C.P. 31
Succursale Haute-Ville
Québec (Québec)
G1R 4M8

Annulation de l'activité :

Dans le cas où une activité est annulée pour quelque raison que ce soit, les parties sont alors libérées de leurs droits et obligations, et le montant de la commandite sera remboursé.

Pour plus d'information

Steeve Guillemette : steeve.guillemette@groupe-trifide.com
Ou : acsg.champlain@scg.ulaval.ca